



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 3 février 2025, le règlement no 2025-277 relatif au stationnement.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter lesdits règlements au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 6 février 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Chartier', is positioned above the printed name.

Éric Chartier
Directeur général et
greffier-trésorier par intérim